

Vie @ Champeaux

INFORMATIONS MUNICIPALES

ASSOCIATIONS

HISTOIRE

RURALITÉ

INFORMATIONS PRATIQUES

N°140

Janvier / Février 2023

Sommaire

Votre commune vous informe

Édito	3
Hier et Aujourd'hui	4-5
Conseil Municipal du 1 ^{er} décembre 2022	6-7
Centre Communal d'Action Sociale	8-9
Le CCAS vous informe	10-11
C'est arrivé près de chez vous	12-15
État civil	14
Vie quotidienne - Vie pratique	16-17
Nouvelles du RPI	17
Informations Communales	18-19
Savez-vous que...	20-21
Les associations annoncent	22
Informations utiles	23
Informations locales	



Photo de couverture : © Yves LAGÜES-BAGET

Internet : <https://www.champeaux77.fr>

Courriel : mairie4.champeaux.77@orange.fr

<https://www.facebook.com/mairiedechampeaux77>



Directeur de la publication :

Yves Lagües-Baget

Comité de rédaction :

Bernard Chéchin, Dominique Fournier, Jean-Pierre Holvoet, Ghislaine Le Louëdec, Isabelle Marié-Sall, Michel Morchoisne, Lyvia Prouvier.

Superficie : 1305 ha Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux : <http://www.briedesrivièresetchâteaux.fr>

La ruralité est-elle un désert?

Certains l'affirment, sans savoir. Alors désert ou plutôt dessert qui a aussi ses entrées ? Que l'on habite à la ville ou à la campagne, nous avons tous les mêmes exigences mais une approche différente parce que nous sommes toutes et tous différents. Heureusement !

Est-on plus heureux à la campagne ou en ville ? Tous les goûts sont dans la nature, mais aussi en ville. Plus de services, plus de confort, plus de transports, plus d'écologie, plus de ... Des exigences et des revendications communes, bien naturelles, qui poussent notre société à se remettre sans cesse en question.

Le nombre de services disponibles est inversement proportionnel aux mètres carrés dont on dispose individuellement. C'est une réalité. Sans vouloir opposer ville et campagne, nous constatons que l'État attribue 1€ à un rural quand il donne 2€ à un urbain. Un déséquilibre dénoncé depuis bien longtemps et très régulièrement mais qui ne trouve malheureusement pas d'oreilles attentives. Pour autant, les élus des « petites communes » redoublent d'inventivité pour répondre au mieux à l'attente de tous et en proximité.

Récemment, une loi imposait le transfert d'une certaine taxe vers l'intercommunalité, réduisant encore les recettes des communes. Devant la bronca des élus, surtout ruraux, cette disposition a été annulée. Ouf !

Sous prétexte d'économies d'échelle, et oui encore elle, certains voudraient que les communes disparaissent au profit des intercos et reviennent régulièrement à la charge ! Mais de quelles économies parle-t-on ? Abandonner la proximité et déliter le lien social n'a-t-il pas un coût ? Des décisions d'investissement et une gestion au quotidien administrées à des dizaines de kilomètres, dans un format technocratique sans la connaissance, sans la mémoire du village, ont-elles du sens ? C'est mépriser l'engagement bénévole de milliers de citoyens au service de la collectivité, proches des administrés et des associations locales. Le « FAIRE ENSEMBLE » n'est pas une utopie mais la réalité quotidienne de nos villages qui mérite d'être soutenue, mais surtout pas d'être condamnée.

C'est bien la volonté de participer de chacune et chacun qui dynamise et porte nos territoires pour tendre vers toujours plus d'aventures collectives !

Au nom du conseil municipal, je souhaite à toutes et tous le meilleur dans vos projets pour cette nouvelle année 2023 et vous donne rendez-vous aux vœux du Maire le samedi 14 Janvier à 17 h 00 !

À très bientôt, votre Maire, Yves LAGÜES-BAGET.



Hier et Aujourd'hui ...

Le CYLINDRE à VAPEUR de COUTANT Jean Raoul Henry

COUTANT Jean Raoul Henry (parfois nommé COUTANT-DUJOUR)

Fils de **Jean Baptiste, entrepreneur à Champeaux et de PARENT Mathilde Elisabeth Séverine**

Né le : 17.10.1866 (à 22 h) à Champeaux (77)

Décédé le : 18.09.1942 à Veneux-les-Sablons (77)

Marié le : 02.10.1888, avec **DUJOUR Marie Louise Léonie**, à Champeaux

(Avec contrat de mariage, dressé le 30.09.1888, devant TISSIER Louis Émile, notaire à Guignes) (77)

(Elle : née le 23.01.1864 (à 22 h) à Champeaux (chez son grand-père paternel DUJOUR Louis Philippe Adolphe Alexis, car ses parents, à cette époque, demeuraient à Paris rue de l'Arcade n° 16)

Fille de **défunt Louis Eugène et de COUTIN Marie Léonie**

Décédée le 13.05.1919 à Langres (52)

Remarié le : 22.06.1935, avec **ROCHE Armandine Azélie Marthe**, à Veneux-les-Sablons

(Elle : née le 05.02.1882 (à 4 h) à Reims (51)

Fille de **Melchior Ernest, peintre et LAURENT Félicité Léonie Anastasie, repasseuse**

Mariée le 16.09.1912, avec FONDRETON Henri Albert Hippolyte, à Reims

(Lui : né le 19.06.1876 à Jâlons (51)

Fils de Joseph Victor, facteur de poste et TALBOT Marie Delphine

Marié le 26.06.1906, avec LEVEN Anna, à Reims

(Elle : née le 16.03.1882, à Reims

Fille de Arnould, valet de chambre et BOQUEL Marguerite, domestique

Caporal le 30.10.1898 et sergent le 21.06.1899

Profession : Employé de bureau au chemin de fer d'Orléans

Décédé le 06.01.1919 à Paris (10^{ème} arrond)

Profession : repasseuse

Décédée le : 21.04.1957, à Veneux-les-Sablons

Professions : Ajusteur mécanicien (1886)

Cultivateur et entrepreneur de travaux publics à Champeaux (1888)

Marchand de bois à Champeaux (1890)

Entrepreneur de travaux publics à Champeaux (1892 jusqu'en 1898)

Divers : Service militaire : réformé au corps

Elu maire de Champeaux (1904, 1908, 1912 jusqu'en 1914)

Nommé Officier d'Académie ; décoration remise le 30.10.1909, par M. RUAU Joseph, Ministre de l'Agriculture

Le constructeur d'un rouleau à moteur à pétrole, pour le cylindrage des routes et d'une pilonneuse mécanique

Demeuraient à Champeaux, sur la rue de Melun (1906)

Demeuraient avec sa fille Rose, à Paris, au n° 3 rue Las Cases (04.1926)

Signalement : Cheveux et sourcils châains, yeux gris-clair, front découvert, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale

Taille : 1,68 m

Oléo-période tête à la partie moyenne du tibia droit, avec cicatrice adhérente amenant une peine prononcée dans les fonctions du membre

Enfants du 1^{er} mariage :

Raoul-Léon-Eugène né le 02.05.1890 (à 5 h 30) à Champeaux

Profession : mécanicien chez son père (1906)

Décédé le 26.08.1913 à Champeaux

Signalement : Cheveux noirs, sourcils noirs, yeux noirs, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond

Taille : 1,66 m, poids : 72 kg

Cicatrice douloureuse suite d'appendicite (Archives communales 12.1910)

Robert Eugène Henri né le 27.02.1893 (à 23 h) à Champeaux

Décédé le 28.06.1893 (à 4 h) à Champeaux

Robert Paul Eugène né le 01.04.1894 (à 5 h 30) à Champeaux

Décédé le 13.07.1894 (à 7 h 30) à Champeaux



Garçon sans prénom né sans vie le 20.02.1896 (à 4 h) à Champeaux

Garçon sans prénom né sans vie le 26.02.1898 (à 5 h) à Champeaux

Marguerite Léonie Isabelle née le 12.10.1903 (à 10 h 35) à Champeaux

Mariée le 02.06.1923, avec PÉCHINÉ André Charles Jules, à Langres

(Lui : né le 13.08.1898 (à 19 h) à Langres

Fils de Louis, menuisier et FÈVRE Marie Anne Léonie

Profession : menuisier)

Décédée le 23.03.1973 à Dijon (21)

Rose Marie Claudine née le 05.06.1905 (à 23 h) à Champeaux

Mariée le 08.04.1926, avec COLLOMB Florantin Eugène, à Paris (7^{ème} arrond)

(Avec contrat de mariage, dressé le 29.03.1926, devant POINT Alphonse Henry, notaire à Guignes)

(Lui : né le 25.08.1895 (à 11 h) à Paris (15^{ème} arrond)

Fils de Florentin, cocher et ALBERTAZZI Louise

Remarié le 27.12.1952, avec DUMAS Georgette, à Nanterre

Décédé le 05.06.1959, à Nanterre

Profession : chemisier)

Décédée le 20.02.1943, à Nanterre



CHAMPEAUX – Le rouleau compresseur, en 1913.

A gauche, en veste blanche, le chef-cantonnier GUILLÉ Ferdinand André.



En-tête du papier à lettres des Ets Coutant-Dujour, 1902.

(Suite au prochain numéro)

Michel MORCHOISNE

Sources :

Les relevés systématiques des registres d'état civil de Champeaux, par l'auteur.

Les archives départementales de Seine-et-Marne, Marne, Haute-Marne, Paris.

Les archives communales de Champeaux.

Le livre « Mormant et ses Environs à la Belle Époque » de René-Charles PLANCKE.

Conseil Municipal

Les comptes rendus intégraux sont consultables en mairie ainsi que sur le site internet.

Extrait du Conseil Municipal du jeudi 1^{er} décembre 2022

Présents : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, VINCENT, MME PROUVIER, M. HOLVOET, MME PRUD'HOMME, M. FOURNIER, MME ADAMSKI, M. NORIS (arrivé à 18h45), MMES BILLAULT, PASTOR et LE LOUËDEC.

Absente excusée et représentée : MME DEWANCKER a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET.

Absente excusée : MME PITKIAYE.

Secrétaire de séance : M. HUBERT.

Taxe d'aménagement

Point retiré de l'ordre du jour. Une nouvelle disposition gouvernementale demandait à établir le taux de reversement de la taxe d'aménagement de la commune vers les intercommunalités. Devant l'opposition des élus, cette disposition a été retirée. Le Conseil Communautaire de la CCBRC avait délibéré pour un taux de transfert à 0%.

Travaux du pavillon situé 2 ter, rue de la tuilerie

Afin d'envisager de louer à nouveau le pavillon de la tuilerie, il convient de réaliser des travaux de rafraîchissement intérieur, de mise en conformité électrique et de remise en état du terrain. Les travaux sont en autres : suppression de l'imposte dans une chambre, pose de parquet dans les chambres, rénovation de l'escalier, changement d'une porte fenêtre et d'un volet, changement de la porte d'entrée, rénovation complète de la salle de bains, pose de laine de verre dans les combles, remise en état du jardin. Les travaux de peinture seront réalisés par les services techniques. Une déclaration de travaux a été envoyée aux Bâtiments de France.

Plusieurs entreprises ont été consultées. L'entreprise SAUSSINE s'est déplacée, mais malgré plusieurs relances, nous n'avons pas reçu de devis.

	KER Bâtiments	TAHRI Noureddine	Les Jardins de Marjolaine	Électricité Générale DEMARTIN David
Cuisine	2 590,00	2 500,00		
WC	1 112,00	800,00		
Entrée/salon	5 728,00	9 700,00		
Salle de bains	8 108,00	2 500,00		
Chambres	10 270,00	5 700,00		
Combles		300,00		
Jardin		1 550,00	2 062,02	
Électricité	3 852,00			1 200,00
Normes prises de terre				3 900,00
TOTAL	31 660,00	23 050,00	2 026,02	5 100,00

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient l'entreprise Noureddine TAHRI, pour un montant global des travaux de 23 050 € TTC, retient l'entreprise « Électricité Générale David DEMARTIN » pour un montant global des travaux de 5 100 € TTC.

Rénovation énergétique de l'école primaire – convention de maîtrise d'œuvre

Ce point est reporté. Les Bâtiments de France imposent de reprendre la façade à l'identique en isolation thermique extérieure. Une déclaration de travaux va prochainement être déposée. Il convient de respecter le délai du 15 janvier 2023 pour déposer la demande de subvention. Un prochain Conseil devrait avoir lieu avant le 31 décembre.

Bornes de recharge électrique

Le SDESM a mis en place le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE) dans le Département. Les Communes retenues peuvent bénéficier de conditions particulières. Le SDESM avait envoyé un message d'intention auquel M. le Maire a répondu favorablement sans engagement de notre part.

Deux bornes seraient ainsi subventionnées pour Champeaux. Les emplacements seront à préciser. Le planning pour ces installations s'établit à l'horizon 2024/2025.

Les conditions financières sont les suivantes :

Type de bornes	Nombre	Coût moyen unitaire	Coût total	Coût résiduel Commune
Borne accélérée à courant continu 24 kW DC	1	27 600,00	27 600,00	4 140,00
Borne accélérée à courant alternatif 22 kW AC	1	25 000,00	25 000,00	3 750,00

Le conseil municipal émet un avis favorable.

Pharmacie de Champeaux - acquisition des parcelles ZN n° 83 et 88

Dans le cadre de la réalisation d'une maison de santé sur notre commune, il est envisagé que la pharmacie et son parking soient implantés sur la même parcelle. Pour la maison de santé et son parking, c'est la SEM IDF qui réalise cet investissement à 100 %. Le pharmacien n'est pas prêt à investir dans l'immédiat mais souhaiterait rejoindre le lieu dans un avenir proche.

Par conséquent, en vue de réserver cet emplacement, il est proposé que la commune fasse l'acquisition de la parcelle. Il est précisé que la maison de santé ne se fera que si la SEM obtient les aides publiques et que l'acquisition du terrain est liée à cet investissement. Autrement dit, si la maison de santé devait ne pas se faire, l'acquisition du terrain par la commune ne se fera pas non plus.

La superficie des parcelles n° ZN n° 83 et ZN n° 88 est de 602 m² au total. 11 places de stationnement sont prévues pour la pharmacie et 27 pour la maison de santé. Dans l'éventualité où la vente se ferait, le coût est de 50 €/m² soit un total de 30 100 € pour 602 m². Les frais de notaire s'élèvent à moins de 1 000 €.

La promesse de vente porte sur deux parcelles : une parcelle de terrain nu de 472 m² destinée à l'implantation d'une pharmacie et de son parking et une autre parcelle de terrain nu de 130 m² attenante à la rue des Pourtours pour l'élargissement de la chaussée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la promesse de vente.

QUESTIONS DIVERSES

Jeu pour l'aire de jeux

M. le Maire informe le Conseil que le jeu manquant a enfin été livré. Il va être assemblé et installé dès que possible. Le terrassement a déjà été réalisé.

Travaux de la Collégiale

La DRAC n'ayant plus de crédits en 2022, elle a décidé de bloquer un certain nombre de dossiers dont le nôtre. Pour rappel, les travaux devaient débiter le 1^{er} décembre 2022 mais seront de fait retardés. M. le Maire a rencontré le Préfet à ce sujet qui est intervenu en notre faveur. On devrait recevoir une réponse début 2023. M. le Maire a fait part au Préfet de nos fortes préoccupations. Une dérogation a été demandée il y a quelques semaines, sans réponse à ce jour.

Diverses manifestations à venir

M. le Maire rappelle que samedi 3 décembre 2022, le Téléthon se tiendra dans la cour de la Mairie et que le dimanche 4 décembre se tiendra dans la salle des fêtes le banquet des Cheveux Blancs. À cette occasion et comme à chaque fois, les élèves du CAL donneront une représentation. Le vendredi 9 décembre au soir, aura lieu la descente de la Collégiale par le Père Noël dans le cadre du marché de Noël des écoles.

Sortie des Séniors

Le lundi 7 novembre dernier, le CCAS a organisé une sortie pour les Séniors à Dammarie-lès-Lys. Le transport et le spectacle ont été entièrement pris en charge par le CCAS. Cette sortie a rencontré un franc succès et les retours ont été très positifs. M. le Maire remercie les membres du CCAS qui ont organisé cette manifestation.

*Le Conseil n'ayant plus de question à soulever,
la séance est levée à 19 h 20
et la parole est donnée au public.*

M. CHÉCHIN demande si les tuiles cassées se trouvant par terre à la Campélienne ne risquent pas de provoquer des fuites dans le bâtiment. M. le Maire lui répond qu'un maçon a été contacté. On est dans l'attente de son intervention.

M. OUDIN demande si la montée au clocher de la Collégiale est sécurisée. M. le Maire lui répond par l'affirmative.

*Plus aucune question du public,
la séance est levée à 19 h 25.*

Centre Communal d'Action Sociale

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU MARDI 22 NOVEMBRE 2022

Présents : MMES PROUVIER, ADAMSKI, LE LOUËDEC, MARIÉ-SALL, RIVIÈRE, MM. LAGÜES-BAGET, HOLVOET.

Absentes excusées : MMES DEWANCKER, LÉVÊQUE, THOMAS, VINCENT.

Secrétaire de séance : MME PROUVIER.



APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 juillet 2022

Le compte rendu de la séance du 14 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

BANQUET DES CHEVEUX BLANCS

- **Point sur les inscriptions** :

64 personnes inscrites.

Mme PROUVIER propose de réunir quelques membres du CCAS pour organiser la journée du 4 décembre.

La réunion aura lieu le **mardi 29 novembre à 15 heures en mairie**.

DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Suite à la sortie des Séniors du 7 novembre dernier, il est nécessaire d'ouvrir des crédits supplémentaires en section de fonctionnement pour faire face aux dépenses engagées lors de cette sortie :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitre	Compte	Libellé	Montant
65	6562	Aides	1 430,00
011	6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00
011	6247	Transports collectifs	430,00

À l'unanimité, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

✚ **APPROUVE** la décision modificative présentée.

✚ **AUTORISE** M. le Président à régler la facture de 1 110 € correspondant à 37 places achetées et une gratuite à la **Société « Spectacles RGR »**, 26 rue Georges Clemenceau, 85440 AVRILLÉ. Cette dépense sera imputée au compte 6232 « Fêtes et cérémonies ».

✚ **AUTORISE** M. le Président à régler la facture de 430 € à l'**entreprise de transport LOSAY**, 24 rue des Joncs, AUBIGNY 77950 MONTEREAU-SUR-LE-JARD. La dépense sera imputée au compte 6247 « Transports collectifs ».

BILAN DE LA SORTIE ANNUELLE DES SÉNIORS

Nombre total des inscriptions à la sortie annuelle des séniors (délai fixé au 30 septembre) : 106 invitations ont été envoyées (52 couples - 19 hommes seuls - 35 femmes seules)

- 34 réponses positives (un peu moins de 32 %)
- 7 réponses négatives
- 77 non-réponses (un peu moins de 68 %)

ATTRIBUTIONS NOMINATIVES DE L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE ET D'AIDE À LA CANTINE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Mme PROUVIER présente les cinq demandes d'allocation de rentrée scolaire parvenues à ce jour au CCAS.

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, d'attribuer les allocations de rentrée scolaire et l'aide à la cantine à ces familles, selon les modalités précisées ci-dessus.

L'allocation de rentrée scolaire sera versée sans délai. L'allocation de cantine sera versée en fin de trimestre sur présentation du ou des récépissés de l'établissement scolaire indiquant le nombre et le prix des repas payés par la famille au cours du trimestre.

Le montant versé sera diminué du total d'autres aides déjà perçues (départementales pour les collégiens, bourse nationale, etc.)

Ces dépenses seront imputées au compte 6562 « Aides ».

ATTRIBUTION NOMINATIVE DE L'ALLOCATION « SOLIDARITÉ ÉNERGIE » 2022

Mme PROUVIER présente au Conseil d'Administration les quatre demandes reçues. Elles répondent aux critères définis par la délibération n° 17/05/2022-17, intitulée « Reconduction et modification de l'allocation « Solidarité-Énergie » prise le 17 mai 2022.

Ces allocations facultatives seront versées sans délai aux bénéficiaires.

Ces dépenses seront imputées au compte 6562 « Aides ».

ATTRIBUTION NOMINATIVE DE L'AIDE AU PORTAGE DES REPAS

Mme PROUVIER présente la demande parvenue au CCAS.

La dépense sera imputée au compte 6562 « Aides ».

LOYERS DES JARDINS 2022

Conformément au règlement intérieur, 11 titres sont à émettre pour les loyers des jardins de l'année 2022. Soit un total de **230 €**, payable à terme échu au 31 décembre 2022.

Les locataires seront informés par courrier postal.

Cette recette sera imputée au compte 7083 « Locations diverses ».

Le Conseil d'Administration du CCAS adopte à l'**unanimité** cette délibération.

Le Conseil constate que la quasi-totalité des jardins sont actuellement loués.

La question se pose de prévoir les conditions dans lesquelles il serait possible de mettre fin au bail d'une parcelle, afin de pouvoir répondre favorablement à une éventuelle nouvelle demande.

M. le Président propose de limiter la durée du bail à 5 ans. Au-delà, le bail sera renouvelé chaque année par tacite reconduction. Il deviendra alors possible d'accorder le bail à un nouveau locataire.

Une modification du règlement intérieur des jardins sera proposée dans ce sens lors du prochain Conseil d'Administration.

POINT SUR LES ATELIERS DU PRIF

- « L'Atelier Mémoire Peps » a pris fin ce jour, le 22 novembre 2022.

Les 12 participants sont restés assidus pendant les 10 séances proposées. Ils se sont montrés très satisfaits tant de l'accueil proposé au sein des locaux communaux, que de la prestation de l'intervenante.

- L'Atelier Sport Santé ne sera pas mis en place faute de participants.
- D'autres propositions d'ateliers pourront être faites aux seniors de la Commune à partir du printemps 2023, à condition que les membres du CCAS participent à leur mise en place.

QUESTIONS DIVERSES

1. Liste des demandeurs d'emploi (le 15 de chaque mois)

Nombre de demandeurs : 30 - Hommes : 15 - Femmes : 15 - Indemnisables : 24 - Non indemnisables : 6.

2. Point sur la permanence administrative

La permanence administrative débutée depuis le 13 septembre dernier se poursuit. Une ou deux personnes sont reçues chaque semaine.

3. Logements de la poste – bail à réhabilitation avec l'AIPI

Les travaux de réhabilitation des logements de la poste ont débuté et devraient se terminer en mars 2023. Ce jour, l'AIPI a organisé une réunion d'informations sur les travaux prévus pour les locataires des logements.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 45.

FRANCE SERVICES AU CHÂTELET-EN-BRIE

CHANGEMENT D'ADRESSE :

Centre médico-social Paul Vivier

37, allée des pignons blancs

77820 CHATELET-EN-BRIE

Tél. : 01 89 40 07 61

france.services@chatelet-en-brie.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h30 /14h00-17h00

Mardi : 9h00-12h00 /14h00-17h00

Mercredi : 8h30-12h30

Jeudi : 8h30-12h30

Vendredi : 14h00-17h00

Le CCAS vous informe



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Notre Centre Communal d'Action Sociale propose, depuis 2010, une aide financière, sous conditions de ressources :

L'aide financière au portage de repas à domicile

(en prolongement du service proposé par la communauté de communes)

Prix du repas proposé par la communauté de communes :

7,85 € (a/c du 01/11/2022)

Participation du CCAS : 1,50 €

Soit un prix de 6,35 € par repas.

Comment bénéficier de l'aide :

Disposer d'un revenu maximum de **13 236 € par an** pour une personne seule ou de **21 300 € par an** pour un ménage.
Fournir une copie de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021.

Cette aide est applicable même si l'utilisation du portage de repas n'est que temporaire.

Contactez la mairie au 01 60 66 91 88

AIDANTS CONNECT, C'EST QUOI ?

Aidants Connect permet à **des aidants professionnels habilités de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques.** L'ensemble des connexions effectuées sont tracées et stockées.



LETTRÉ D'INFORMATION DE LA CAF 77

La Caf accompagne les jeunes qui souhaitent obtenir une aide au logement étudiant :

Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

Comment faire pour déposer une demande en ligne ?

Toutes les informations sur caf.fr, et en vidéos, dont « La Caf décrypte l'aide au logement étudiant » :

<https://www.caf.fr/allocataires/actualites/actualites-nationales/votre-aide-au-logement-etudiant-2022>



Habitat, achats, travaux... La Cadal vous aide !



La Caisse départementale d'aide au logement, créée et financée par le Département de Seine-et-Marne et subventionnée par la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne, propose des prêts pour aider au financement dans l'habitat pour :

- Accession à la propriété
 - Construction
 - Acquisition d'un bien neuf ou ancien
 - Rachat de souche
 - Travaux d'agrandissement, d'amélioration, de rénovation, d'adaptation, de réhabilitation
 - Travaux de copropriété
- Certains conditions sont requises pour bénéficier de ces prêts :
- l'habitation doit se situer en Seine-et-Marne et constituer la résidence principale
 - la personne du demandeur et le barème de ressources CADAL s'applique (tableau du verso)

Montant des prêts

Taux d'intérêt

Durée de remboursement

CONSTRUCTION ET ACQUISITION :
Prêts de 10 000 €

AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION :
Prêts jusqu'à 10 000 €

CONSTRUCTION ET ACQUISITION :
Taux **2 %**

AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION :
Taux **2,5 %**

3, 5, 7, OU 10 ANS suivant la nature du projet

en fonction du coût des travaux, des matériaux, de la quote-part, ou du reste à charge après les subventions, les aides, l'éco-prêt à taux 0 %, les prêts 1 %, etc.

Priorité aux travaux d'isolation, d'économie d'énergie, d'énergies renouvelables



BARÈME DES RESSOURCES

Composition du foyer	Plafond de ressources annuelles	Montant maximum du prêt
1 personne	35 088 €	10 000 €
2 personnes	52 440 €	
3 personnes	63 036 €	
4 personnes	75 507 €	
5 personnes	89 385 €	
6 personnes	100 587 €	
Par personne et +	11 208 €	

Caisse départementale d'aide au logement

COORDONNÉES :
01 60 65 94 88 - 01 64 87 95 07 | contact@cadal77.fr
<http://cadal77.wixsite.com/cadal77>

ADRESSE POSTALE BUREAUX
CADAL 3, rue Paul Cézanne
Hôtel du Département La Rochette
CS 50377 | 77010 Melun cedex 77000 Melun

seine & marne LE DÉPARTEMENT
Département de Seine-et-Marne
Hôtel du Département | CS 50377
77010 Melun cedex | 01 64 14 77 77
seine-et-marne.fr | 03 00 00 00



C'est arrivé près de chez vous

Soirée Vintage

Un déguisement en entraînant un autre, après Halloween, la Campélienne-Animations a organisé le samedi 5 novembre une soirée costumée "Vintage" sur les années 70 à 90.

La boule à facettes a bien tourné de vingt heures jusqu'au petit matin.

Au total une centaine de personnes, déguisées pour une grande majorité, ont remonté le temps pour se retrouver et danser jusqu'au bout de la nuit sur les airs des grands classiques des années disco, le début du R&B et les sonorités hippies.

Une buvette et un système de restauration étaient également proposés.

Les bénévoles de l'association sont ravis de l'engouement suscité par cet événement et comptent bien vous proposer d'autres soirées à thème très bientôt.

Vous pouvez retrouver les prochains événements organisés sur la page Facebook de la Campélienne-Animations.

L'association remercie la Mairie de Champeaux pour son soutien.



Cérémonie du 11 Novembre

Cette journée a débuté à Saint-Méry et s'est poursuivie à Champeaux. À 11 h 00, une cinquantaine de personnes se sont réunies devant le monument aux morts. Les élèves de Mme BEDEL, accompagnée de Mme RENARD, ont réalisé une œuvre magnifique pour cette journée exceptionnelle, exposée devant le monument. Les élèves ont lu un très émouvant texte d'une chanson de MC SOLAAR, illustrant le contexte de la Première Guerre mondiale. Puis, direction le cimetière où les mêmes élèves ont déposé une rose sur les 14 tombes des soldats Morts pour la France.



Un verre de l'Amitié a été proposé à la Mairie. L'occasion de remettre deux distinctions. Une médaille d'or du travail à M. Alain BOVAGNET pour 35 années de service. Félicitations à M. BOVAGNET pour cette belle carrière. Puis, ce fût au tour du 777^e abonné de la page Facebook de la Mairie de Champeaux, représentant « L'Essentiel de Bombon » de recevoir une distinction. Félicitations à lui !



Merci à la gendarmerie et aux pompiers de Mormant, toujours fidèles à nos rendez-vous. Merci à tous les enseignants de notre RPI qui, dans chacune de nos trois communes, se sont investis dans ce travail de mémoire avec leurs élèves.

Soirée Séniors



Notre CCAS a innové en proposant cette année une sortie, le 7 novembre, pour les Aînés. Près de 40 participants ont pris la direction de Dammarie-les-Lys, en car, pour une comédie musicale reprenant les standards des chansons françaises. De Trénet à Lavilliers, de Brel à Cabrel, de Bécaud à Bardot, ce fût une rétrospective de très grande qualité par sa mise en scène, ses voix, ses danses et ses costumes.

Deux heures d'un spectacle épatant et surprenant !

Selon l'enquête de satisfaction⁽¹⁾ à laquelle ont répondu aimablement les participants, 81 % des personnes ont une impression d'ensemble très satisfaisante de la prestation.

La plupart des invités (88 %) est prête à participer l'an prochain à une nouvelle sortie.

Alors, vivement l'année prochaine !

Merci à Lyvia PROUVIER, Rachel ADAMSKI et Magali VINCENT pour cette réussite !



⁽¹⁾ Le questionnaire portait sur l'appréciation avant (communication, renseignements à l'inscription, documents) et pendant l'activité (Animation, encadrement, déroulement de l'activité, transport et accueil).

Commémoration Armistice 1918, A.G. et Repas des Anciens Combattants

Le vendredi 11 novembre, il y avait beaucoup de monde autour du Monument aux morts de Champeaux afin de commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918 avec dépôt de gerbes, puis direction le cimetière et les quelques tombes à honorer ! Ensuite, l'AACPB (Association des Anciens Combattants de la Plaine Briarde) a tenu, dans la salle de restaurant du TRIANGLE VERT, son assemblée générale à 13 heures. Celle-ci était suivie du traditionnel banquet préparé et servi par les propriétaires des lieux aux 26 convives ; la vente des enveloppes surprises combla, une nouvelle fois, les participants. Cette vente d'enveloppes a été possible grâce à la générosité de tous les commerçants de la Commune, du Conseil départemental, ainsi que des Sociétés Lesafre (Nangis) et Vermilion (St-Méry). Merci aux autorités militaires ainsi qu'aux maires et élus municipaux des communes de Champeaux et de Saint-Méry. Mais surtout d'avoir répondu à notre invitation par votre présence à cette cérémonie de commémoration.



Marché de Noël de l'ACC



Pour sa 12^e édition, le Marché de l'Avent (Noël) organisé par l'Association Caritative Campélieuse les 26 et 27 novembre à la Campélieuse, a connu un nouveau succès !

La quinzaine d'exposants à ce Marché a eu de la visite, puisque ce sont près de 300 visiteurs qui ont arpenté la Campélieuse (*on ne peut pas rivaliser face aux matches de Coupe du monde de foot ainsi que le Black Friday !*), en comptant les quelques membres du Conseil municipal qui nous ont rendu visite durant ces deux jours et que nous remercions !



Voilà la saison 2022 terminée, avec les sept manifestations organisées qui ont jalonné la saison, sans les problèmes de Covid ! Nous pensons pouvoir vous donner, dès à présent, rendez-vous pour notre Repas/Thé dansant de la Saint-Valentin le 12 février 2023 !

Téléthon à Champeaux

Si le résultat est bien en dessous de nos espérances, le Téléthon 2022 à Champeaux a cependant permis de belles rencontres :

- Celle des Campéliens avec leur collégiale d'abord, puisqu'une bonne trentaine de personnes est montée au sommet de la tour découvrir un panorama unique sur notre village et ses environs.
- Celle des Campéliens avec les bancs de l'école pour un quiz de culture générale concocté par nos enseignantes toujours aussi motivées et généreuses.
- Celle des Campéliens avec la poésie grâce aux poèmes réalisés par les enfants des écoles (merci une fois encore aux enseignantes d'avoir initié ce projet) et avec l'art graphique lors d'un moment de lâcher prise.
- Celle des Campéliens avec la musique. Un grand merci à M. Michel MOINDRON qui est venu jouer du saxo pour notre plus grand plaisir.
- Celle enfin des Campéliens entre eux autour d'une crêpe, d'un café ou un vin chaud.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui nous ont apporté leur aide tout au long de cette journée.

Un grand merci à vous tous qui vous êtes déplacés malgré le froid et qui avez apporté votre soutien au Téléthon 2022, le 36° du genre.

Nous avons récolté 683 € en dons et recettes divers (sapins, confitures, pâtes de fruits, bar...) qui vont être reversés directement à l'AFM-Téléthon.



Vous pouvez encore faire un don en ligne

Si vous souhaitez soutenir le Téléthon pour faire avancer la recherche en faisant un don, quel que soit son montant, c'est non seulement possible mais c'est très simple. Il vous suffit de vous connecter au site faireundon.telethon.fr. Vous pouvez faire un don depuis votre domicile, votre bureau ou en voyage, notre formulaire de don sécurisé est accessible à tout moment sur votre ordinateur, tablette ou mobile. Il vous suffit de remplir un formulaire sécurisé. En faisant un don sur Le site du Téléthon vous pouvez utiliser plusieurs moyens de paiement pour finaliser le don : la carte bancaire, le compte PayPal, ou le compte Amazon Pay.

A noter que des dons peuvent également être faits par téléphone ou par prélèvement automatique.



État Civil

Naissances

Le 5 octobre 2022, David et Julie CHAMPMARTIN sont devenus les heureux parents d'un petit garçon : EUGÈNE.

Le 21 octobre 2022, un petit garçon, ELYOTT, est arrivé chez Charlotte VOILLAUME et Sydney BEAU.

Le 4 novembre 2022, Benoît VINCENT et Allysson HELBECQUE ont eu la joie d'accueillir un petit garçon : GABIN.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

Pacs

Le 19 novembre 2022, Amélie DUVAL et Steven DOS SANTOS, et le 26 novembre 2022, Anaïs PLOT et Mickaël POIGNET se sont pacsés en Mairie.

Tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveaux couples.

Repas des Anciens

Ce dimanche 4 décembre et après 3 longues années, nous avons accueilli nos aînés pour le traditionnel repas de fin d'année. Plus de 70 convives, un délicieux repas concocté par l'Hôtel du Sauvage, dans une ambiance festive et dansante très appréciée. L'école de musique du CAL a joué un extrait de son répertoire sous les applaudissements du public. Retour en images !



C'est arrivé près de chez vous

Vie quotidienne - Vie pratique

☺ CALENDRIER

Quelques dates à retenir pour le début 2023

28-29 janvier : Salons du Pin's et Multicollections du CAL
12 février : Repas/Thé dansant St-Valentin de l'ACC
1^{er} avril : Stage Danse de salon du CAL
2 avril : Concert de musique du CAL
8 mai : Commémoration Armistice 1945
13 mai : Vide-greniers du CAL
18 mai (Ascension) : Repas/Thé dansant de l'ACC
20-21 mai : soirée stand up, champoplanches de la CA

Il est rappelé que les associations – campéliennes ou autres – peuvent nous faire parvenir le calendrier prévisionnel de leurs manifestations, ceci afin que cela puisse paraître dans *Vie@Champeaux*. Il sera mis à jour à chaque parution.

Il est à signaler que *Vie@Champeaux* est également disponible sur le site Internet de la mairie <https://champeaux77.fr/vie-pratique/le-journal/>.



CAL : Exposition «Pin's & Multicollections»

Champeaux Animations Loisirs organise les **2 jours du Pin's & Multicollections**, à la Campélienne, le week-end des **samedi 28 et dimanche 29 janvier 2023** :

- **samedi** : **salon du Pin's**, seule exposition d'Ile-de-France et l'un des 3 derniers salons nationaux
- **dimanche** : **salon Multicollections**.

Entrée libre de 9 h à 17 h (affiche dans ce numéro).

Buvette et restauration sur place.

Renseignements et inscriptions "exposant" :

M. Dominique FOURNIER : 06 81 80 44 01

cal.77@wanadoo.fr

<https://cal-77.pagesperso-orange.fr/>

En espérant vous rencontrer dans les allées de ce salon.

Plus d'informations dans le tract joint à ce numéro.



Repas-Thé dansant de l'ACC

L'Association Caritative Campélienne (ACC) espère que l'année 2023 va pouvoir retrouver un rythme normal et se dérouler sans anicroches ! D'ores et déjà, elle vous donne rendez-vous, pour sa première manifestation 2023, le **dimanche 12 février** pour le Repas/Thé dansant de la Saint-Valentin (+ vente de roses) avec, au menu, le traditionnel Couscous préparé cette année par le jeune traiteur Ô POËLON (de Mormant - Jean-Loïc au 06.20.24.12.46). L'après-midi dansant sera animé par le DUO SAPHIR accompagné par l'accordéoniste MICHEL. Au cours de ce repas, vous pourrez découvrir le montant que l'ACC va être en mesure de remettre - après nos manifestations 2022 -, au profit des enfants soignés contre le cancer à l'IGR de Villejuif.

Il est à noter que l'ACC compte encore organiser, en 2023, les sept manifestations dont vous pourrez découvrir le programme - et les dates - ci-dessous. Alors, si le cœur vous en dit, vous pouvez venir nous rejoindre sur l'une - ou

plusieurs - de celles-ci. Rappelez-vous : c'est pour une bonne action !

Manifestations prévues pour 2023 :

Dim 12 février : Repas-Thé dansant St-Valentin

Jeu 18 mai (Ascension) : Repas-Thé dansant

Dim 10 sept. : Vide-greniers

Sam 23 sept. : Puces Couturières

+ **Dim 24 sept.** : Repas-Thé dansant

Sam 14 oct. + **Dim 15 oct.** : Bourse aux jouets...

Sam 25 nov. + **Dim 26 nov.** : Marché de Noël (Avent)

L'ACC présente, à toutes et tous, ses **Meilleurs Vœux pour l'année 2023**. Qu'elle vous soit aussi agréable et clémente que possible.

☺ ANNONCES

Micro-crèche « LES 2 COURTES ÉCHELLES »

9, rue Ste-Fare à Champeaux

Tél. : 06 88 52 64 04 et contact@partenaire-parents.com

Site Internet : www.partenaire-parents.com

Elle accueille tous les enfants de la région.

Assistante maternelle agréée

Mme Béatrice CHABRAT, résidant à Andrezel :

Assistance maternelle agréée cherche enfants à garder à la journée. Renseignement : 01 64 06 10 71.

LES ARTISANS DE CHAMPEAUX

PAP RENOV' COUVERTURE

M. Cédric PAPIILLON

17, rue de la Ferronnerie à Champeaux

Tél. 06.34.68.37.92 et paprenovcouverture@gmail.com

Les Jardins de Marjolaine - Entrepreneur de jardin

Aménagement et entretien d'espaces verts : maçonnerie extérieure, plantation, élagage/abattage, taille, contrat d'entretien annuel, petits travaux de jardinage (agréé Services à la Personne) : 161, rue du Pourtours des Fossés. Tél. : 01 64 38 71 01.

E-mail : devis@lesjardinsdemarjolaine.com

Internet : <https://lesjardinsdemarjolaine.com>

Annonce : Recherche un local à louer, type garage/box sur la commune, afin de pouvoir stocker du petit matériel type remorque, échelles, etc.

DMM 77 – Dépannage Mécanique Multiservices

- Matériels de travaux publics, levage et manutention
- Matériels d'espaces verts, robots de tonte, motos
- Vente d'outillage, de consommable pour particuliers et professionnels

David MAUTÉ : e-mail : david.maute@sfr.fr

26, rue de la Ferronnerie à Champeaux.

Tél. : 01 74 82 60 31 ou 06 83 85 42 00

MOREAU FALGOUX (Dépannage chauffage-Plombier)

15, rue Guillaume de Champeaux à Champeaux.

Tél. : 01 60 66 95 37.

MESSES OU CÉLÉBRATIONS
DU GROUPE PAROISSIAL

Andrezel/Champeaux/Saint-Méry
Blandy-les-Tours/Chatillon-la-Borde/Fouju

Janvier 2023 :

Dimanche 1^{er} : 11 h « Sainte Marie Mère de Dieu » Messe à l'église de MORMANT.
Samedi 7 : 18h30 Messe pour les familles et les enfants du Caté à l'église de MORMANT.
Dimanche 8 : 9 h 30 Épiphanie, Messe à la Collégiale de Champeaux.
Dimanches 8 Épiphanie - 15 - 22 - 29 : 11 h Messe à l'église de MORMANT.

Février 2023 :

Samedi 4 : de 16 h à 17 h à l'église de MORMANT « éveil à la foi » pour les enfants de 4 à 7 ans (Accompagnés d'un adulte).
Dimanche 5 : 11 h Messe à l'église de MORMANT.
Samedi 11 : 18 h 30 Messe pour les familles et les enfants du caté à l'église de MORMANT.
Dimanche 12 : 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux.
Dimanches 12 - 19 : 11 h Messe à l'église de MORMANT.
Mercredi 22 « entrée en Carême » : Messe du mercredi des Cendres à l'église de MORMANT.
Dimanche 26 : 11 h Messe à l'église de MORMANT.

Vous pouvez aussi participer à la Messe de semaine célébrée tous les jeudis à 9 heures dans l'église de MORMANT.
Pour toutes informations, consultez les panneaux d'affichage de nos paroisses, près des églises et sur le mur de la salle paroissiale. Prêtre responsable de notre secteur paroissial : Père Anicet MBARGA, vous pouvez le contacter au presbytère de MORMANT, au 06 12 17 63 92.
Pour tous renseignements, contacter : Mme Léone ROLLAND, coordonnatrice du secteur paroissial, au 01 64 06 37 44.

Nouvelles du RPI

2022 est mort, Vive 2023 !

Je profite de cette fin d'année pour remercier toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour offrir aux enfants de nos écoles les meilleures conditions d'étude possible.

Je commencerai par l'ensemble du personnel du RPI pour son implication et sa disponibilité, parfois mises à rude épreuve.

Les enseignant(e)s très présent(e)s, disponibles et ouvert(e)s à tous projets qui font grandir les enfants.

Les parents d'élèves, les Maires, les élus et, bien sûr, toutes les collectivités qui contribuent au bon fonctionnement de notre RPI.

Les vacances de la Toussaint ont été l'occasion de tenir une nouvelle fois des « vacances apprenantes ».

Vous avez peut-être constaté que nous avons, sur les recommandations du GERMCN (Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition) réduit la quantité de pain à la cantine afin de limiter le gaspillage.

Désormais le grammage sera de : 1 pain pour 12 enfants en maternelle (soit 30 g)
1 pain pour 10 pour les primaires (soit 40 g)
1 pain pour 8 pour les adultes (soit 50 g)

Le personnel du RPI, les élus et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous adressons nos vœux les meilleurs à l'occasion de la nouvelle année.

Jean-Pierre HOLVOET
Président du SIRP ACSM



Informations Communales

MAISON DE SANTE NOUVELLE MAISON DE SANTE NOUVELLE MAISON DE SANTE NOUVELLE MAISON

RECRUTEMENT DE MEDECINS

Commune de Champeaux

NOUS RECRUTONS DES MEDECINS AU SEIN D'UNE EQUIPE ENTHOUSIASTE



TOUBIB or not TOUBIB

OUVERTURE D'UNE MAISON MEDICALE

A mis lecteurs, vous qui lisez cette publication, votre participation est indispensable ! Parlez-en autour de vous ! Toute aide est la bienvenue !

La maison de santé à CHAMPEAUX, c'est bientôt ! Nous recherchons des médecins qui rejoindront une équipe dynamique composée d'un médecin généraliste, d'une kiné, deux infirmières libérales, d'une ostéopathe et d'un pharmacien.

POUR EN SAVOIR PLUS :
 Site Internet de la commune : champeaux77.fr
 Adresse mail : champeauxliens@gmail.com
 Téléphone : 0160669188

Activité de l'agence postale de Champeaux

C'est un bilan exceptionnel qui démontre toute l'utilité de ce service, au plus près de nos attentes !
 Merci à tous les usagers et merci à ALISON pour son investissement et son sérieux !



AGENCE POSTALE COMMUNALE de CHAMPEAUX

BILAN 2022

Affranchissements + 147%

Retraits de colis + 219%

+ 190 USAGERS EN 2022

Une moyenne de 71 usagers par semaine

Un service de proximité utile !

ENTENTE CAMPÉLIENNE CRISENOY ARC

CALENDRIER ÉQUIPE DE FOOTBALL 2023
 Rejoignez ou venez supporter notre équipe de football

Critérium 55 ans 09h30

15/01 CHAMPEAUX / AVON
 22/01 MELLUN / CHAMPEAUX
 05/02 PAYS BIERES / CHAMPEAUX
 12/02 CHAMPEAUX / BOISSISE
 12/03 MONTEREAU / CHAMPEAUX
 19/03 O. LOING / CHAMPEAUX
 26/03 CHAMPEAUX / SAVIGNY
 16/04 LIEUSAIN / CHAMPEAUX
 14/05 CHAMPEAUX / HERICY
 28/05 AVON / CHAMPEAUX
 04/06 CHAMPEAUX / MELLUN

ENTENTE CHAMPEAUX CRISENOY ARC



Vétérans + 45 ans 09h30

15/01 MONTEREAU / CHAMPEAUX
 05/02 CHAMPEAUX / SAVIGNY
 12/02 COMBS / CHAMPEAUX
 12/03 CHAMPEAUX / BOISSISE
 19/03 CHAMPEAUX / VARENNE
 26/03 CPSP / CHAMPEAUX
 16/04 CHAMPEAUX / EVERLY
 14/05 LESIGNY / CHAMPEAUX
 28/05 CHAMPEAUX / MONTEREAU



Énergie et transition écologique

La sauvagerie des prix de l'énergie et le réchauffement climatique nous imposent d'une part des économies sans précédent et d'autre part une implication majeure dans la réduction de notre empreinte carbone. Nous y travaillons au quotidien. Nous avons d'ores et déjà investi, notamment dans notre salle des fêtes, à la mairie et sur l'éclairage public. Nous avons pu aussi revenir au tarif règlementé de l'électricité mais une augmentation de 15 % est d'ores et déjà annoncée. Pour le gaz, nous avons dû faire face à une augmentation de 242 % ! Aucun « garde-fou » aujourd'hui, nous attendons la concrétisation des annonces du gouvernement.



Nous avons prévu un lourd investissement pour 2023, environ 400 000 €, sur l'école et ses locaux annexes afin d'abandonner le gaz de ville. Ces travaux sont soumis aux subventions de l'État, déjà refusées en 2022. Une nouvelle mesure, incontournable, a concerné notre éclairage public et l'augmentation du temps d'extinction de 23 h 30 à 5 h 00, depuis le début novembre. Notre expérience démontre que les horaires d'extinction actuels sont encourageants tant budgétairement qu'écologiquement.

E F L S N J T P B L K B B E F
 S T E N N O P V O K J U W D O
 T F T V B O U N N Z C N Y N I
 I B Q E E U I V N H Z Z Q I E
 A U O J L X K T E O T Y S D G
 H E V N U A R T A L X I R C R
 U O T E H E G A N R A B R Z A
 O Z O N I E I C N M O N É V S
 S V Z V A G U H E B P C V N Y
 P P N U V S E R E C D E E I A
 J A E N G A P M A H C I I D Y
 J E N A P I G N A R F U L I E
 Q L U M I E R E S N U G L R V
 S E G A M S I O R L P T O S Y
 E P I P H A N I E R T M N H X

- | | | |
|-------------|------------|------------|
| BONHEUR | FÈVE | NOUVEL AN |
| BONNE ANNÉE | FOIE GRAS | RÉVEILLON |
| BÛCHE | FRANGIPANE | ROIS MAGES |
| CHAMPAGNE | GALETTE | SANTÉ |
| DÉCORATIONS | GUI | SOUHAITS |
| DINDE | JANVIER | VOEUX |
| ÉPIPHANIE | LUMIÈRES | |

« Nouvelle Année »



Orientation des mots à trouver

N O H A M C A M F B C P E W L
 D J L H O U C T A O F A U R E
 N Y X Q R B H R L N Y T O C B
 A V V I U I W P L A A Q Z G R
 R G O É E B O W I P Y N C Z U
 E L I R R I E U E A Z K Y R N
 L C S S N G T T R R O N E E H
 L P A C C L O R E T K I N L O
 I I A R M A N D S E R T O I L L
 M R F M I Y R B O E A P R U L L
 É O Z Z G H A D P U S O C A A A
 J L E N A H E S E D M L A G N
 D F V B O U M E R G U E M E D
 P O M P I D O U C W I L R D E
 B N A R R E T T I M C F Q V B

- | | | |
|-----------|------------|-----------|
| Auriol | Bonaparte | Carnot |
| Chirac | Coty | deGaulle |
| Deschanel | Doumer | Doumergue |
| Fallières | Faure | Giscard |
| Grévy | Hollande | Lebrun |
| Loubet | MacMahon | Macron |
| Millerand | Mitterrand | Perier |
| Poincaré | Pompidou | Sarkozy |
| Thiers | | |

« Les présidents de la République »

Résultat de la grille du
numéro précédent

Savez-vous que...

Information SMETOM

GRILLE DES DROITS D'ACCÈS PAR ANNÉE CIVILE SUR L'ENSEMBLE DES DÉCHETTERIES POUR LES PARTICULIERS
 Pour tous dépassements du nombre d'accès, un titre de recette vous sera adressé (TRÉSOR PUBLIC).

CATÉGORIES	NOMBRE DE PASSAGE JOURNALIER	NOMBRE D'ACCÈS GRATUIT PAR ANNÉE CIVILE	TARIFICATION EN CAS DE DÉPASSEMENT
VEHICULE PARTICULIER VIDE AVEC SIÈGE AVANTIER	4	125 PASSAGES	17 € LE PASSAGE
VEHICULE PARTICULIER VIDE AVEC SIÈGE ARRIERE ET RESERVOIR HIBRIDE / PICK UP	2	50 PASSAGES	35 € LE PASSAGE
UTILITAIRE ET REMORQUE PICK UP ET REMORQUE TORIGON / PLATON / CAMIONNETTE	1	15 PASSAGES	56 € LE PASSAGE
TORIGON / PLATON / CAMIONNETTE ET REMORQUE / CARTEJA LAYON	1	10 PASSAGES	82 € LE PASSAGE

Sans limite et gratuit : Dépôt de cartons et accès ressourçerie.

La déchetterie de Mormant ouvrira ses portes au public dans le courant du 1^{er} trimestre 2023.

Plus d'infos :

<https://www.smetom-geocode.fr/>
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100080289906676>

ÉCOWATT, VOTRE MÉTÉO DE L'ÉLECTRICITÉ



Ecowatt (<https://www.monecowatt.fr/>) aide les Français à mieux consommer l'électricité.

Comment savoir à quel moment réduire sa consommation pour éviter les coupures : par exemple lors des vagues de froid en hiver ?

Véritable météo de l'électricité, Ecowatt qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français.

À chaque instant, des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

En vous inscrivant à l'alerte vigilance coupure, vous serez averti en cas de risque de coupure.

Autres Informations

RECRUESCENCE DES CAMBRIOLAGES

EN SEINE-ET-MARNE EN FIN D'APRÈS-MIDI

PRÉCAUTIONS À PRENDRE

- Simulez une présence, notamment par l'installation d'un programmateur journalier qui allume les lumières ou la télévision à heures fixes.
- Installez un système d'alarme.
- Optez pour un interphone avec prises de photographies.
- Ne pas hésiter à signaler au 17 toute présence suspecte d'individus.
- Photographiez les objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

COMMENT RÉAGIR

- EN CAS DE CAMBRIOLAGE, COMPOSEZ IMMÉDIATEMENT LE 17
- PRÉSERVEZ LES TRACES ET INDICES À L'INTÉRIEUR COMME À L'EXTÉRIEUR
- NE TOUCHEZ À AUCUN OBJET, PORTE OU FENÊTRE
- N'OPPOSEZ AUCUNE RÉSISTANCE, VOTRE VIE EST PLUS PRÉCIEUSE QUE VOS BIENS

EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 17
 Gendarmerie de Seine - et - Marne
<https://www.interieur.gouv.fr/Contact/>

INFO INFLUENZA AVIAIRE

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

PASSAGE AU NIVEAU DE RISQUE ÉLEVÉ SUR TOUTE LA FRANCE

Vous avez des poules ou des oiseaux d'ornement, pour les protéger de la grippe aviaire et protéger les éleveurs de volailles, il convient de :

- Confiner vos volailles, les mettre dans votre jardin d'hiver ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- Surveiller régulièrement vos poules, pigeons et autres oiseaux ;
- Vous faire connaître en maine ou par télédéclaration

En cas de mortalité anormale, rapprochez-vous de votre mairie ou de votre vétérinaire.

Adoptons chacun les bons gestes !

AGRICULTURES & TERRITOIRES
 CHAMPAGNE D'AGRICULTURE DE FRANCE
 ILE-DE-FRANCE

INFOS ROUTES 77

À l'arrivée du froid et de l'hiver, le Département déploie son dispositif de « viabilité hivernale », couramment appelé Infos routes 77. L'objectif est de disposer, en cas de neige ou de verglas, de routes praticables sur les axes prioritaires, notamment par des opérations de salage et de déneigement.

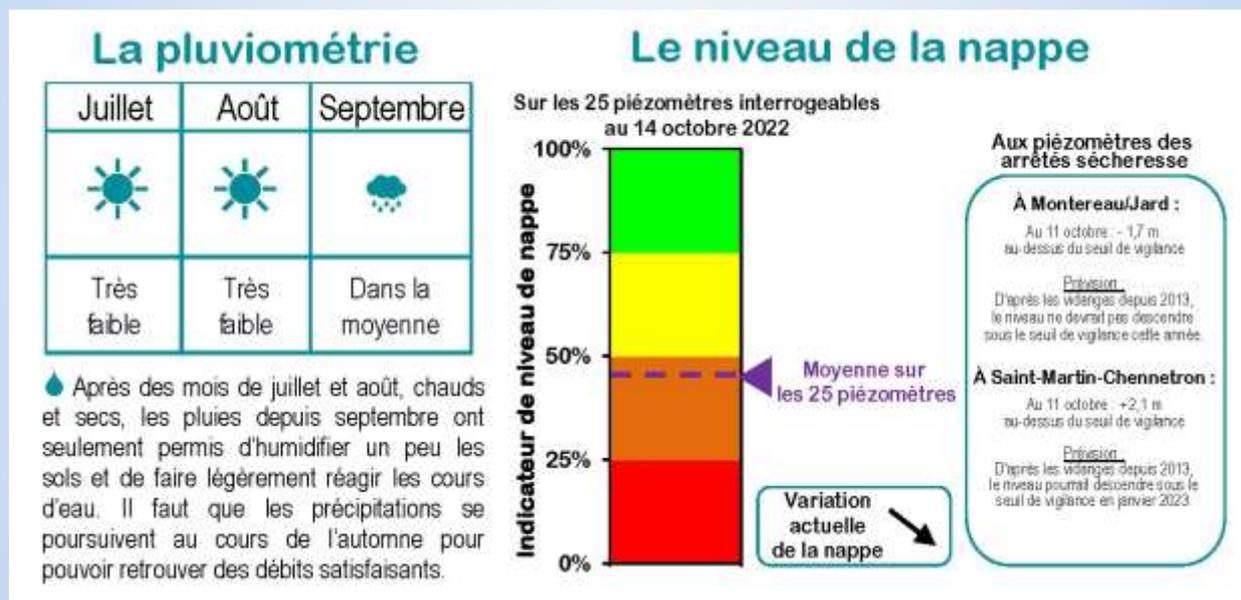
S'inscrire à une alerte par SMS ou e-mail :

Le Département de Seine-et-Marne offre aux automobilistes un service d'informations par e-mail ou par SMS sur l'état du réseau routier seine-et-marnais. Ce service permet notamment de recevoir des alertes en période hivernale. L'inscription au service est gratuite et peut se faire simplement en ligne en indiquant votre numéro de téléphone (alertes par sms) ou votre mail (alertes par mail).

Cliquer sur : <https://www.seine-et-marne.fr/fr/infos-routes-77>



INFO SUR LA NAPPE DES CALCAIRES DE CHAMPIGNY



Plus de détails en consultant le site <https://www.aquibrie.fr/actualites/info-piezo-ndeg51-juin-octobre-2022>

PISCINE DE GRANDPUITS

CRÉNEAUX D'OUVERTURE AU PUBLIC

PÉRIODE SCOLAIRE

Lundi : 17h00 - 20h00
Mardi : Fermeture Hebdomadaire
Mercredi : 14h30 – 19h00
Jeudi : 16h15 – 19h00
Vendredi : 17h00 – 21h00
Samedi : 15h30 – 19h00
Dimanche : 10h00 – 13h00

Structure gonflable
mercredi et samedi
de l'ouverture jusqu'à 17 h 30

PETITES VACANCES

Toussaint / Février / Pâques

Lundi Fermeture Hebdomadaire
Mardi : 14h30 – 19h00
Mercredi : 14h30 – 19h00
Jeudi : 14h30 – 19h00
Vendredi : 14h30 – 19h00
Samedi : 15h30 – 19h00
Dimanche : 10h00 – 13h00

Structure gonflable tous les jours
jusqu'à 17 h 30 sauf dimanche



Téléphone : 01 64 08 07 10
Mail : piscine.sivom@wanadoo.fr

CHAMPEAUX



DIMANCHE 12 FEVRIER

A partir de 12.30 à la Campélie

REPAS DANSANT 4 €

A partir de 15.00 à la Campélie

THE DANSANT 5 €

Animé par le Duo **SAPHIR**
au profit des enfants traités contre le cancer

Réservation obligatoire : 01.60.66.92.54 / bernard.chechin@orange.fr

ACC - IMPRIMÉ PAR NOS SOINS

CHAMPEAUX ANIMATIONS LOISIRS
à 17 Km de MELUN en Seine-et-Marne
CHAMPEAUX
à LA CAMPELIENNE

rue Sarrazin Desmarais de 9h00 à 17h00

Samedi 28 janvier

Salon PIN'S & FEVES

Dimanche & 29 janvier

MULTI-COLLECTIONS



Buvette et restauration sur place

(entrée libre)

Renseignements et inscriptions : Dominique FOURNIER
Tél. : 06.81.80.44.01 – Mail : cal.77@wanadoo.fr

<https://cal.77.duweekend.com/>

contact : CAL.77@wanadoo.fr

Imprimé par nos soins

Informations utiles

URGENCES MÉDICALES

En cas d'urgence ou de doute, appeler le 15 (S.A.M.U.). Un médecin vous répondra.

PHARMACIE DE GARDE

Téléphoner au commissariat le plus proche (17) ou la gendarmerie (01.64.51.39.20) pour connaître la pharmacie de garde.

NETTOYAGE MÉCANISÉ

Nous vous informons que la société PREJAM procèdera au nettoyage des caniveaux le **premier lundi** (courant matinée) de chaque bimestre. **Prochain passage le lundi 6 février 2023.**

Ce nettoyage mécanisé nécessitera, autant que possible, l'accès maximum auxdits caniveaux.

ANIMAUX ERRANTS

La commune a délégué l'enlèvement des animaux errants, abandonnés, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, à la **S.A. SACPA** de Vaux-le-Pénil, Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h (sauf jours fériés).

RAMASSAGE DES DÉCHETS (contact SMETOM GEEODE : 01 64 00 26 45 ou contact@smetom-geeode.fr)

Ordures ménagères : tous les jeudis de janvier et février 2023 :
5, 12, 19 et 26 janvier, 2, 9, 16, 23 février 2023.

Emballages : tous les lundis des semaines impaires : lundis 2, 16 et 30 janvier, 13 et 27 février 2023.

Attention : Les déchets verts et les encombrants sont à amener aux déchetteries suivantes :

- **MORMANT**, rue des Frères Lumière. **Déchetterie fermée : réouverture 1^{er} trimestre 2023**
- **VERNEUIL-L'ÉTANG**, près de la station d'épuration au lieu-dit « Les Fontaines de Vernouillet ».
(voir horaires en dernière page ou sur le site <https://www.smetom-geeode.fr/>)

Pour une première inscription, il sera demandé de vous présenter à la Mairie muni(e) d'une pièce d'identité avec photo et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois qui fera la demande de carte auprès du SMETOM GEEODE.

ASSISTANTE SOCIALE AFFECTÉE AUX COMMUNES

Joindre le Service Social Départemental au 01 64 25 07 30.
Maison des Solidarité 16, place Edmond Rotschild à Tournan-en-Brie.

Possibilité de prise de rendez-vous en ligne <https://www.seine-et-marne.fr/fr/teleservices>.

PanneauPocket à CHAMPEAUX



L'application mobile qui vous rapproche de votre Mairie

*Nous proposons d'y publier toute information relative à la mairie et tous les événements de nos associations.
Les informations et événements sont notifiés en temps réel.*

Plus d'informations sur le site <https://www.panneupocket.com/>

Les articles concernant Champeaux sont également consultables sur Internet à partir du site de la mairie (voir ci-dessous).

Liens utiles

Internet : <https://www.champeaux77.fr> (mairie), <http://www.briedesrivieresetchateaux.fr> (CCBRC)

Courriel : mairie4.champeaux.77@orange.fr, Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedechampeaux77>

Informations locales

Présence du Maire

Le Maire et les adjoints vous reçoivent à la Mairie sur RV.

Mairie

Place du Cloître, tél. 01.60.66.91.88.
Les **lundis** et **jeudis** de 13 h à 17 h 30,
mardis et **vendredis** de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30,
samedis de 8 h 30 à 12 h. **Fermée les mercredis.**
Site internet : <https://champeaux77.fr/>

PERMANENCES

RPI : Ancienne Mairie, Place du Cloître

Tél. : 01.60.66.96.47 ou 09.65.36.71.02

Les **lundis, mardis, jeudis et vendredis** :
de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 00 à 17 h 30,

Fermeture les mercredis et samedis

Site Internet : <https://www.sirpacs.fr>

CCAS : s'adresser à la Mairie.

Permanence administrative le mardi de 11 h à 12 h

Agence postale

Rue Guillaume de Champeaux, tél. 3631 (appel non surtaxé)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 30,

Samedi : 8 h 30 à 13 h. **Fermée le mercredi.**

Relève du courrier : **Lundi au samedi** à 11 h 30.

Ramassage des déchets ménagers

Ordures ménagères : tous les jeudis*.

Emballages : lundi des semaines impaires*.

Horaires des déchetteries (horaire unique toute l'année) :

	Mormant et Verneuil-l'Étang	
Lundi	Fermé	14 h – 17 h
Mardi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Mercredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Samedi	8 h 30 – 17 h 20	
Dimanche	Fermé	Fermé

* Exceptions jours fériés et **jours précisés en Informations Utiles**

Urgences

- **S.A.M.U.** : composez le 15 ou 01.64.10.67.50
- **Pompiers** : 18 **Police** : 17
- **Gendarmerie** : tél. 01.64.51.39.20
- **MU 77** : tél. 0825 826 505 (*Médecins*)
ou tél. 0825 747 737
- **Centre anti-poisons** : tél. 01.40.05.48.48
- **Drogues-Info-Service.fr** 7j/7 de 8 h à 2 h
(appel anonyme) 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13
- **S.O.S. Vétérinaires** : tél. 08.36.68.99.33
- **Gaz** (sécurité dépannage) : tél. 0800 47 33 33
- **Électricité** (dépannage) : tél. 09 72 67 50 77
- **Violences Femmes Infos** : composez le 3919
- **Enfant en danger (SNATED)** : composez le 119

Santé / Bien-être

MÉDECIN :

- **Docteur MONCHI** :
9 place du Marché, tél. 01.60.66.96.96

KINÉSITHÉRAPEUTE :

- **Mme SYLVAIN FIERIN** :
1 rue de la Ferronnerie, tél. 01.60.66.97.79

INFIRMIÈRES :

- **Mmes CARDENNE et VOISIN** :
14 rue Eugène Chassaing, tél. 01.60.66.99.15

PRATICIENNE Massages Bien-être (agrée FFMBE) :

- **Mme KATIA GUERINET**
Tél. 06.12.77.49.69
Site internet : katiaguerinet-massages.com
Instagram : [katiaguerinet](https://www.instagram.com/katiaguerinet)

Commerces

- **LE TRIANGLE VERT** – Bar-Tabac-PMU
Place du Marché, tél. 09 61 26 39 96
Lundi au vendredi de 7 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30,
samedi de 8 h à 19 h 30 et **dimanche** de 9 h à 13 h.
- **BOULANGERIE** : place du Marché,
Tél. 01.60.66.91.55.
Lundi, jeudi et vendredi, de 7h à 13h30 et de 15h30 à 20h
mercredi et samedi, de 7 h à 13 h 30 et de 16 h à 20 h
et le **dimanche** de 7 h à 13 h. **Fermé le mardi.**
- **PHARMACIE DE CHAMPEAUX** : 8 r. de la Ferronnerie
Tél. 01.60.69.97.60 - Fax 01.60.69.95.03
Lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 20 h,
samedi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h.
- **LA PALMERAIE DU SUD** – Restaurant
7 ter rue de la Libération, tél. 01.60.68.65.89.
Mardi au samedi : midi et soir et **dimanche** midi.
- **LE CHALET – PIZZAS À EMPORTER**
3 rue de Malvoisine - Tél. : 06.46.30.31.66
Mardi, mercredi, jeudi de 18 h 30 à 21 h 30,
vendredi, samedi de 18 h 30 à 22 h 00.
- **RABET MARKET** – Alimentation :
Place du Marché, tél. 01.60.66.94.46
Dimanche de 9 h à 13 h,
lundi au samedi : 8 h 30 à 13 h et 16 h à 20 h.
- **VÉRONIQUE COIFFEUSE** (à domicile)
Tél. : 01.64.25.18.34
- **VALÉRIE COIFFEUSE** (à domicile)
Tél. : 06 60 62 33 24 ou 01 64 64 21 63
Mail : valerie.davi@gmail.com